

# CONSTRUCTION DE L'ACADÉMIE DE NORMANDIE

## Projet d'organisation des services académiques

Les documents suivants, soumis à l'avis des CTSA et CTA de Rouen et de Caen, ont vocation à proposer les grandes lignes de l'organisation de l'académie de Normandie, créée au 1<sup>er</sup> janvier 2020 et regroupant les académies de Caen et de Rouen.

Conformément à la méthode proposée par madame la rectrice, ils sont le fruit du travail des services des deux rectorats.

Ces propositions ont pour ligne directrice l'établissement progressif d'une convergence de pratiques et de règles entre les périmètres des deux académies, de façon à garantir à tous les usagers du service public d'éducation un service identique, de qualité et de proximité. L'objectif est d'accéder en 2022 à un fonctionnement unifié des services académiques sur l'ensemble du territoire normand.

Le principe d'un chef de division unique pour chaque division, avec un adjoint présent sur l'autre site, a été appliqué à l'ensemble des divisions.

Les différentes commissions académiques seront normandes dès le 1<sup>er</sup> janvier 2020. L'instruction des dossiers, le calendrier, les lieux de réunion seront définis après convergence entre les services et bureaux actuellement concernés.

Ces documents décrivent :

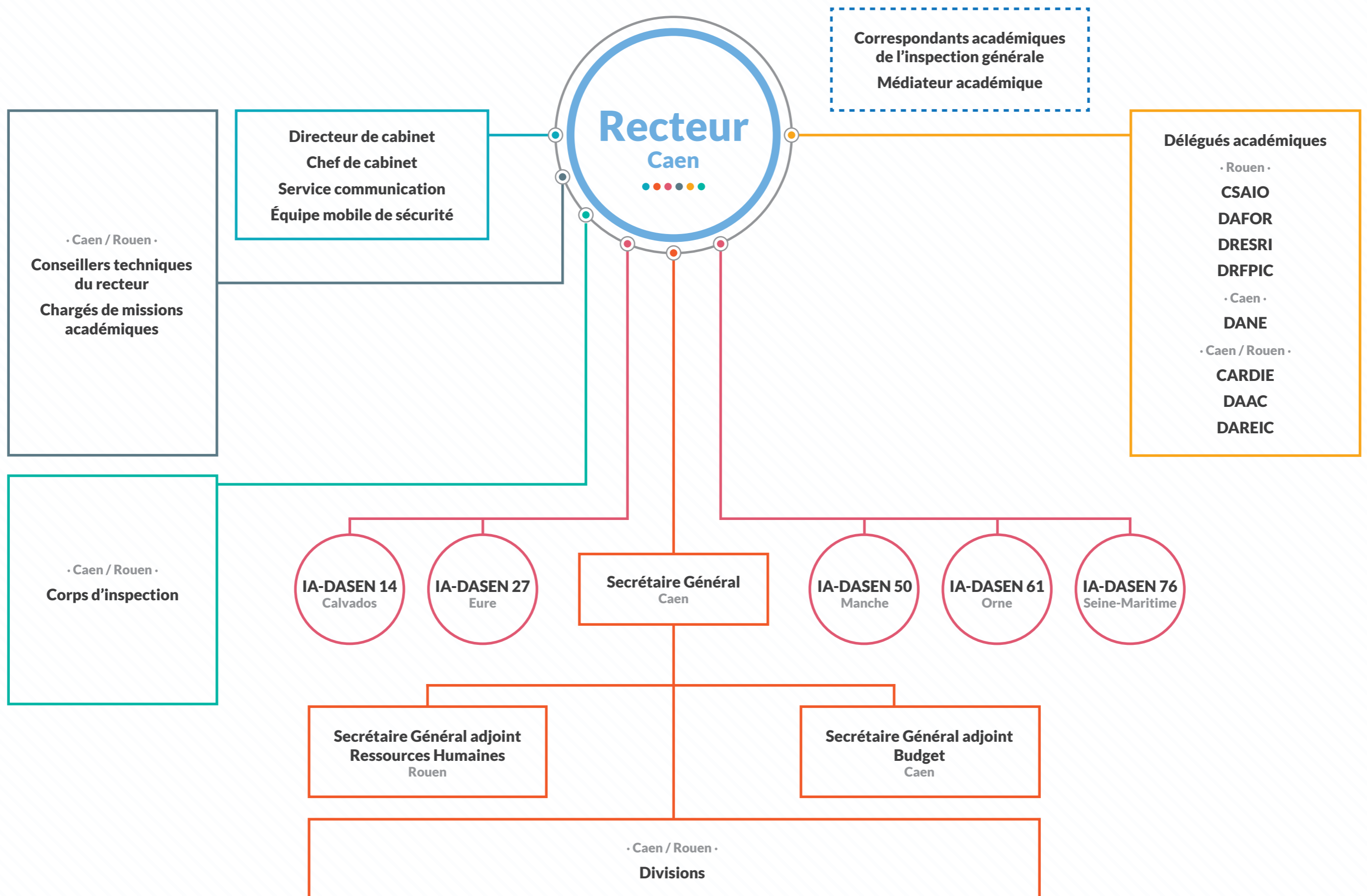
- Des évolutions dans l'organisation dans certaines divisions ;
- Des pistes de convergences de pratiques et des projets à mener ;
- Des situations dans lesquelles les organisations n'ont pas vocation à changer ;
- Dans certains cas, un calendrier indicatif ; dans d'autres les calendriers sont laissés à l'appréciation du chef de division concerné.

Les documents sont présentés sous deux formes :

- Pour la structure « globale » de l'académie de Normandie, un organigramme est proposé ;
- Pour le détail des évolutions au sein des divisions, les propositions font l'objet d'une fiche spécifique par division.

Ces documents ont vocation à être amendés et précisés en fonction des remarques qui seront faites lors des différents échanges avec les représentants des personnels des deux rectorats.

# Organigramme de l'académie de Normandie



# CONSTRUCTION DE L'ACADÉMIE DE NORMANDIE

## Projet d'organisation des services académiques

DAF/DAFIS/DAAGE

Futur service à terme :

Division des Affaires Financières

### Mode d'organisation

La mise en place de BOP uniques conduit à une évolution progressive de l'organisation.

Les affaires budgétaires et financières sont, en effet, un des leviers majeurs d'une politique académique.

L'organisation à terme pourra être bi-site avec quelques ajustements particuliers liés à la spécificité des contraintes financières et notamment au lien avec la DRFIP.

### Pilotage

Un chef de la DAF au siège de l'académie, un adjoint à Rouen.

### Priorités de gouvernance

S'agissant de la gestion budgétaire et financière de l'académie :

La période de transition doit commencer de façon informelle dès septembre 2019, dans le cadre de la préparation administrative, juridique et financière de l'académie de Normandie au 1<sup>er</sup> janvier 2020, puis selon les jalons potentiels suivants :

- 1<sup>er</sup> janvier 2020 : début de la transition. DAF unique, cœur d'activité (budget) au siège à Caen. Maintien de deux comptables assignataires ;
- 1<sup>er</sup> janvier 2021 : Mise en œuvre de l'organisation opérationnelle : désignation d'un seul comptable assignataire.

À terme, au 1<sup>er</sup> janvier 2021, le cœur de l'activité ; le suivi des BOP et du CNE doit être positionné au siège de l'académie, en proximité de la rectrice et/ou du secrétaire général.

3 autres composantes de la DAF peuvent être isolées et constituer des pôles de dimension normande, positionnés indifféremment à Caen ou à Rouen :

- La coordination Paye : enjeux majeurs, obligation de maîtrise et de sécurisation des flux et des consommations ;
- La plateforme CSP Chorus : optimisation des traitements, sécurisation des flux dématérialisés, relations avec la DDFIP (transmission des pièces justificatives) ;
- Le contrôle interne budgétaire et comptable : importance de la certification des comptes et de la traçabilité des flux.

# CONSTRUCTION DE L'ACADÉMIE DE NORMANDIE

## Projet d'organisation des services académiques

DAF/DAFIS/DAAGE

Futur service à terme :

Division de la Logistique - DL

### Mode d'organisation

Maintien de deux services prescripteurs gérant les budgets de fonctionnement à Caen et à Rouen dans un souci de proximité et d'efficacité de la dépense publique.

### Pilotage

Un chef de division sur un site, et un adjoint sur le second site.

### Priorités de gouvernance

S'agissant des marchés :

Dans le cadre de la cohérence normande avec les autres services de l'État, la cellule régionale des marchés publics serait opportunément positionnée à Rouen, avec une période de transition en lien avec la durée de vie des marchés actuellement conclus sur les anciens périmètres.

S'agissant des budgets de fonctionnement :

Définition d'une politique budgétaire normande en matière de gestion des budgets.  
Harmonisation progressive des modes de fonctionnement de ces services sur 2 ans.

Coordination logistique Caen/Rouen à mettre en place.

Modèle unique de gestion du courrier et de l'information : TOSCA.

# CONSTRUCTION DE L'ACADÉMIE DE NORMANDIE

## Projet d'organisation des services académiques

DAJEC/DAJ

Futur service à terme :

Division des Affaires Juridiques

### Mode d'organisation

Actuellement, les deux divisions ne recouvrent pas exactement les mêmes périmètres d'intervention (voir contributions des services). Par ailleurs, les juridictions compétentes ne sont pas les mêmes sur le territoire normand et notamment les juridictions administratives de première instance et d'appel.

L'organisation en bi-site est envisagée pour ces deux services avec une spécialisation thématique sur certains dossiers afin de renforcer l'expertise et de sécuriser juridiquement les processus académiques.

L'organisation en miroir devra progressivement évoluer vers le développement d'une expertise et l'émergence de pôles de compétences normands sur des dossiers tels que :

- Le contentieux en première instance et en appel en tenant compte de la déconcentration en cours et de la carte judiciaire ;
- Les délégations de signature et les arrêtés relatifs aux instances académiques ;
- La protection juridictionnelle des fonctionnaires ;
- La veille juridique.

### Pilotage

Un chef de division sur un site et l'adjoint sur le second site avec la désignation d'un coordonnateur par dossier de spécialisation thématique en fonction des appétences et des compétences présentes sur l'un ou l'autre site.

## Priorités de gouvernance

### Priorités RS 2020 :

- Asseoir l'organisation en bi-site ;
- Mettre en place des spécialisations thématiques identifiées ;
- Harmoniser les circulaires académiques relatives au contrôle de légalité et des budgets des EPLE ;
- Produire des bilans de contrôle de légalité et budgétaires convergents.

## Précisions

Les bureaux ci-dessous gardent leurs attributions selon l'organisation actuelle :

- Les archives ;
- Le contrôle et le conseil aux EPLE.

Les différentes commissions ayant trait à la vie des élèves seront normandes dès le 1<sup>er</sup> janvier 2020. L'instruction des dossiers, le calendrier, les lieux de réunion seront définis après convergence entre les services et bureaux actuellement concernés.

# CONSTRUCTION DE L'ACADÉMIE DE NORMANDIE

## Projet d'organisation des services académiques

*Division des examens et concours*

### Mode d'organisation

Une organisation en bi-site est envisagée pour cette division.

La quasi-totalité des bureaux actuels gardent leurs attributions. En effet, existeront à Caen et à Rouen :

- Un bureau du DNB ;
- Un bureau du baccalauréat général et technologique ;
- Un bureau des examens professionnels ;
- Un bureau des sujets et mise sous pli ;
- Un bureau des BTS et DCF ;
- Un bureau des concours de recrutement ;
- Un pôle/secrétariat affaires générales auprès du chef de division et un pôle financier à Caen et à Rouen.

En perspective, extension au périmètre rouennais du système caennais de livraison des sujets.

### Pilotage

Un chef de division à Rouen / un adjoint sur le site de Caen et une coordination entre les chefs de bureaux en fonction du niveau d'expertise et des opportunités RH.

### Priorités de gouvernance

Priorités RS 2020 :

Mise en place de processus de gestion et de calendriers communs.

Mise en œuvre de circulaires communes.

Asseoir l'organisation en bi-site et sécuriser les processus des examens et concours.

# CONSTRUCTION DE L'ACADÉMIE DE NORMANDIE

## Projet d'organisation des services académiques

DEPATSS/DEPAP

### Futur service à terme :

#### Mode d'organisation

Les périmètres de gestion des personnels restant inchangés jusqu'en 2022, une organisation en bi-site est envisagée pour cette division.

Les bureaux gardent leurs attributions actuelles.

Compte tenu des évolutions réglementaires nationales, les dossiers relatifs aux accidents du travail et aux retraites continueront à relever du périmètre, respectivement, de la DEPAP (Caen) et du DIPAAC et du pôle pensions à Rouen.

Des ajustements organisationnels mineurs peuvent intervenir, dans le respect des périmètres actuels, pour faciliter le travail harmonisé entre les collègues : rechercher autant que faire se peut, la spécialisation thématique sur des dossiers ponctuels selon l'expertise disponible sur l'un ou l'autre site (exemple campagne de recrutement des BOE).

#### Pilotage

Un chef ou une cheffe sur l'un des sites et un adjoint ou une adjointe sur le second site.

#### Priorités de gouvernance

##### Priorités RS 2020 :

En prenant appui sur les travaux de convergence et sur les notes produites par les équipes, les priorités porteront sur :

- Une convergence totale des pratiques et convergence des outils dans la perspective 2022 ;
- L'adoption d'un même calendrier de gestion dès la rentrée scolaire 2020 ;
- Le rapprochement des processus de gestion sur les deux périmètres académiques ;
- Des circulaires académiques communes (démarche déjà en vigueur).

Articulation à construire avec le dispositif de GRH de proximité.

# CONSTRUCTION DE L'ACADÉMIE DE NORMANDIE

## Projet d'organisation des services académiques

DEP/DPEP

Futur service à terme : DPEP ou DRHEP ?

### Mode d'organisation

Les périmètres de gestion des personnels restant inchangés jusqu'en 2022, une organisation en bi-site est envisagée pour cette division.

Les bureaux gardent leurs attributions actuelles.

Un ajustement interviendra pour la DEP Rouen : le bureau DEP 1 qui reste dans la division est placé sous l'autorité fonctionnelle du responsable de la DOS normande.

Le cadrage de la répartition et de la gestion des moyens devrait être harmonisé entre le public et le privé sous contrat à l'échelle de la Normandie sous la responsabilité du chef de la DOS normande.

### Pilotage

Un ou une cheffe de division sur un site et un adjoint sur le second site.

### Priorités de gouvernance

Priorités RS 2020 :

En prenant appui sur les travaux de convergence et sur les notes produites par les équipes, les priorités porteront sur :

- Des circulaires communes relatives à la gestion des ressources humaines ;
- L'adoption d'un même calendrier de gestion dès la rentrée scolaire 2020.

Articulation à construire avec le dispositif de GRH de proximité.

# CONSTRUCTION DE L'ACADÉMIE DE NORMANDIE

## Projet d'organisation des services académiques

DIFOR

Futur service à terme :

### Mode d'organisation

Organisation bi-site à prévoir.

Cette division travaille en lien avec la Déléguée Académique à la Formation des Personnels.

### Pilotage

Un chef de la DIFOR à Rouen, un adjoint ou une adjointe à Caen.

### Priorités de gouvernance

Une organisation équilibrée entre les deux sites, de la gestion de la formation des personnels enseignants, de la formation des ATSS (y compris AESH) et de celles des personnels d'encadrement.

# CONSTRUCTION DE L'ACADÉMIE DE NORMANDIE

## Projet d'organisation des services académiques

DPPM / DAFIS / DPEP

Futur service à terme :

Division de l'Organisation Scolaire

### Mode d'organisation

Les périmètres des divisions de Caen et Rouen étant différents, seule la répartition des moyens T2 et HT2 est ici revue : tous les BOP seront uniques pour l'académie de Normandie.

Le cadrage de la répartition et de la gestion des moyens devrait être harmonisé entre le public et le privé sous contrat à l'échelle de la Normandie sous la responsabilité du chef de la DOS normande.

Les autres attributions de la DPPM de Caen, soit la cellule financière d'aide et d'accompagnement et le pôle vie scolaire conservent leur organisation actuelle. Une évolution pourra être envisagée dans le cadre des travaux de convergence qui vont se poursuivre.

S'agissant de la gestion des moyens des établissements publics et privés, deux activités seront gérées en monosite :

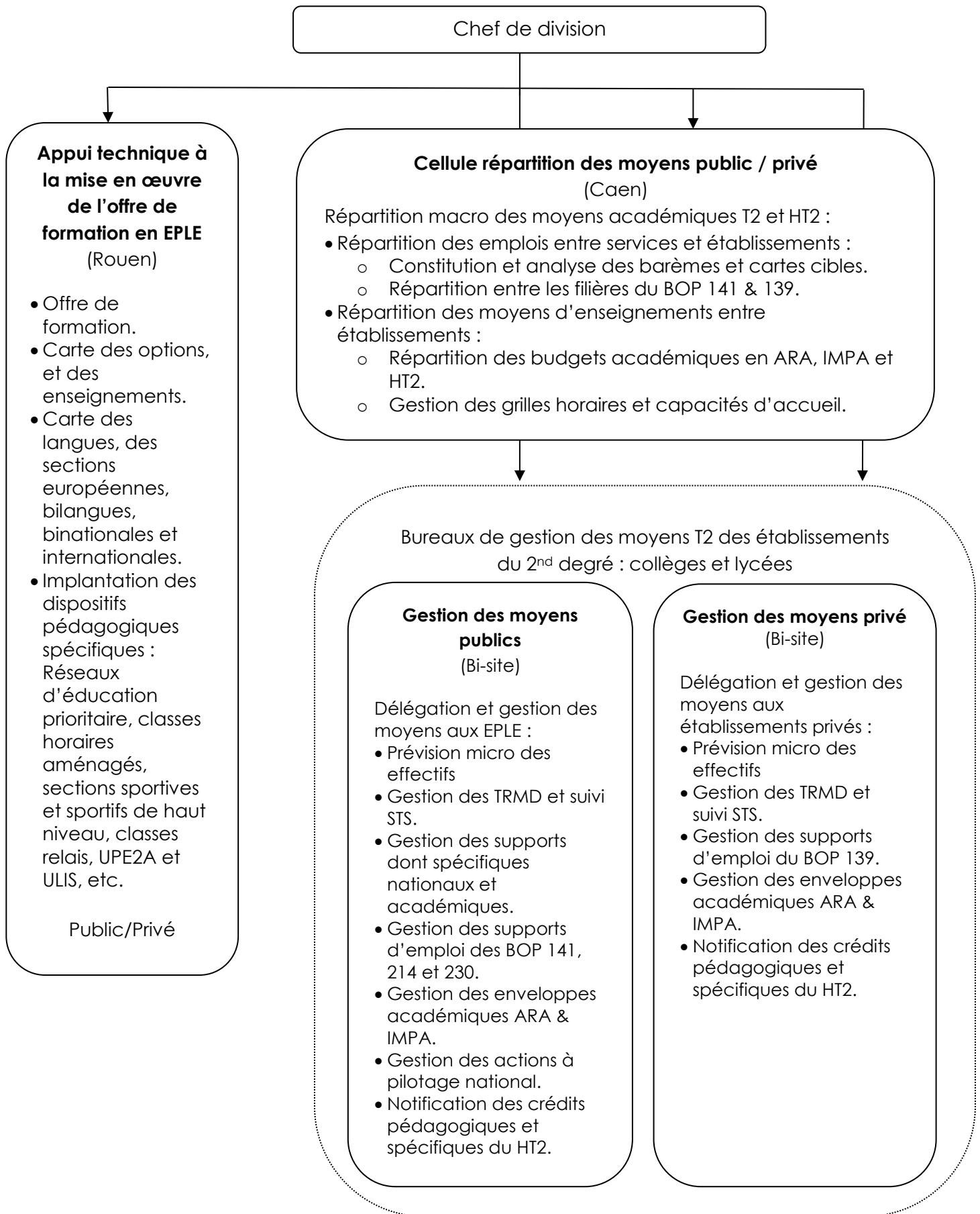
- L'une à Caen : La cellule globale et macro répartition des moyens.
- L'autre à Rouen : L'appui technique à la gestion et au suivi de l'offre de formation en EPLE.

La gestion des moyens lycées reste organisée en bi-site, à Caen et à Rouen à périmètre inchangé pour les gestionnaires et les établissements.

La gestion des moyens collèges reste du ressort des directions académiques dans un contexte de modalités de dotation harmonisées.

S'agissant des moyens du privé, un ajustement interviendra pour la DEP actuelle de Rouen : le bureau DEP 1, qui reste dans la division, est placé sous l'autorité fonctionnelle du responsable de la DOS normande.

Le schéma ci-après matérialise cette organisation :



## Pilotage

Un chef de division à Caen et son adjoint à Rouen.

## Priorités de gouvernance

### Dossiers réalisés en 2019 :

Une gestion unifiée des moyens T2 et HT2 liée à la mise en place d'un BOP 141 Normandie.

### Priorités RS 2020 :

Travailler à une organisation unifiée de la gestion des autres dossiers portés par les DOS de Caen et Rouen.

# CONSTRUCTION DE L'ACADÉMIE DE NORMANDIE

## Projet d'organisation des services académiques

*Divisions des personnels enseignants*

Futur service à terme : DPE

### Mode d'organisation

Les périmètres de gestion des personnels restant inchangés jusqu'en 2022, une organisation en bi-site est envisagée pour cette division.

Les bureaux gardent leurs attributions actuelles.

Des ajustements peuvent intervenir, dans le respect des périmètres actuels, pour faciliter le travail harmonisé et convergent entre les collègues.

### Pilotage

Un chef de DPE à Caen ou à Rouen, un adjoint sur l'autre site.

### Priorités de gouvernance

#### Priorités RS 2020 :

En prenant appui sur les travaux de convergence et sur les notes produites par les équipes, les priorités porteront sur :

- L'adoption d'un même calendrier de gestion dès la rentrée scolaire 2020 ;
- Le rapprochement des processus de gestion sur les deux périmètres académiques ;
- La réalisation de circulaires académiques communes.

Articulation à construire avec le dispositif de GRH de proximité.

# CONSTRUCTION DE L'ACADÉMIE DE NORMANDIE

## Projet d'organisation des services académiques

DPPM 4/5- DPP

### Futurs services à terme :

DESP Division de l'évaluation, des statistiques, de la prospective et des publications.

### Mode d'organisation

Il convient de noter d'abord la dissymétrie actuelle de l'organisation : un certain nombre d'activités assurées par le pôle Contrôle de gestion de la DPP de Rouen sont assurées par le service Statistiques de Caen (enquête SERACA, IDC, Bilan social ...). À l'inverse le pôle contrôle de gestion de la DPP assure le suivi de la masse salariale, de la consommation des emplois et réalise l'ensemble des statistiques liées aux personnels.

Il est prévu de créer la DESPP (dissociée de la division de l'organisation scolaire).

Au sein de cette division, les opérations de gestion suivantes seront gérées en bi-sites :

- La mise à jour des bases établissements ;
- La préparation de rentrée établissements ;
- Le contrôle et la maintenance des bases élèves 1<sup>er</sup> et 2<sup>nd</sup> degré ;
- La remontée des bases apprentis ;
- Le suivi des enquêtes IVA ;
- Le suivi des enquêtes Orchestra ;
- Le suivi des évaluations.

Les pratiques et les méthodologies devront être harmonisées de sorte qu'un traitement identique dans les deux services puisse être garanti.

S'agissant des notes de synthèse, des analyses et des publications, le chef de service devra attribuer chaque mission à un chargé d'études qui pourra ainsi garder une vision normande des activités et accéder facilement aux différents domaines pour être le plus pertinent possible dans les analyses.

De même, les missions relatives aux statistiques et enquêtes sur les personnels sont assurés en bi-site au sein de la DESPP selon une organisation interne à préciser.

## Pilotage

Un responsable au siège de l'académie et l'adjoint à Rouen.

Une organisation en bi-site avec pour les fonctions d'analyse et les publications, un partage qui doit être organisé entre les deux sites.

## Priorités de gouvernance

Dans le contexte de la création d'une seule académie, le principe de la convergence des méthodes sur l'ensemble des dossiers suivis en bi-site doit être une priorité absolue dès l'année scolaire 2019-2020 :

- Asseoir la nouvelle organisation et sécuriser les processus de bilan et de préparation de la rentrée scolaire ;
- Uniformiser les productions statistiques ;
- Maintenir une étroite collaboration avec la DOS normande.

# CONSTRUCTION DE L'ACADÉMIE DE NORMANDIE

## Projet d'organisation des services académiques

Direction des systèmes d'information

### Mode d'organisation

La présente fiche traite essentiellement du périmètre classique d'une DSI hors services rattachés (reprographie et archives à Rouen). Les ajustements organisationnels proposés restent très limités. D'ici 2022, il est prévu de recentrer la DSI sur son cœur de métier et de rattacher les services précités à d'autres divisions, sans changement de métier pour les agents.

Une organisation en bi-site est envisagée. Les bureaux et départements gardent leurs attributions actuelles y compris les services rattachés. L'organisation en miroir devra être limitée et la spécialisation thématique à encourager en fonction des compétences et des expertises en présence sur les deux sites. Les services devront développer des collaborations en mode projet adaptées aux métiers concernés.

La DSI et la DANE restent des entités autonomes.

### Pilotage

Un chef de division sur un site et un adjoint sur le second site.

### Priorités de gouvernance

#### Priorités RS 2020 :

En prenant appui sur les travaux de convergence et des notes produites par les équipes, les priorités porteront sur :

- La fusion des bases en lien avec la DNE ;
- La définition d'un plan de charge et d'un calendrier des travaux et des développements qui tiennent compte des évolutions des divisions métiers.
- La définition de choix politiques stratégiques en matière de SI.
- Asseoir l'organisation interne en bi-site et sécuriser les processus de production.

# CONSTRUCTION DE L'ACADÉMIE DE NORMANDIE

## Projet d'organisation des services académiques

SAIO – Service académique

### Mode d'organisation

#### 2 types de démarches :

Sous l'autorité du délégué académique et de son adjoint, une organisation bi-site avec la mise en place d'un référent par dossier chargé de faire le lien entre les deux sites et de coordonner le dossier :

- Le continuum CLES et Parcoursup ;
- Affelnet, les salons académiques et les formations.

Une organisation bi-site miroir s'agissant de la lutte contre le décrochage scolaire :

- MLDS ;
- Persévérance scolaire ;
- Réseau Foquale ...

### Pilotage

Un CSAIO positionné à Rouen et un adjoint positionné à Caen.

### Priorités de gouvernance

#### Priorités RS 2020 :

Converger pour ce qui concerne le fonctionnement en matière de prévention du décrochage scolaire : Le plan normand Persévérance scolaire qui décline une feuille de route sur 3 ans sera le socle de ce rapprochement.

# CONSTRUCTION DE L'ACADÉMIE DE NORMANDIE

## Projet d'organisation des services académiques

*Services sans évolution immédiate*

### Services et périmètres

Accidents du travail (DIPAAC & DEPAP)

- Fonctionnement actuel maintenu.

Action sociale

- Pas d'évolution dans l'immédiat.

CARDIE

- Maintien de l'organisation et du fonctionnement actuels / pilotage Caen et Rouen.

DAAC

- Maintien de l'organisation et du fonctionnement actuels / convergence sur les politiques conduites / pilotage Rouen.

DAAI / SCP

- Fonctionnement actuel maintenu à Caen et à Rouen.

DANE

- Maintien de l'organisation et du fonctionnement actuels / convergence sur les politiques conduites / pilotage Caen.

DAFPIC

- Pas d'évolution dans l'immédiat.

DAREIC

- Maintien de l'organisation et du fonctionnement actuels / convergence sur les politiques conduites / pilotage thématique Caen et Rouen.

Pôle archives

- Pas d'évolution dans l'immédiat.

Pôle contrôle et conseils aux EPLE

- Pas d'évolution dans l'immédiat.

#### Pôle médico-social

- Organisation actuelle sur les 2 sites maintenue.

#### Pôle pension / retraites DEPAP

- Organisation actuelle maintenue à Caen et à Rouen / convergence à renforcer en fonction des évolutions réglementaires nationales.

#### DAPAEC Rouen

- *Évolution RS 2019 : pas de lien direct avec la construction de l'académie de Normandie.*

#### Services des bourses Caen et Rouen

- *Évolution RS 2019 : pas de lien direct avec la construction de l'académie de Normandie.*

#### SAMD Caen – SAFD Rouen

- *Évolution RS 2019 : pas de lien direct avec la construction de l'académie de Normandie.*

#### SAGEDD Caen

- *Évolution RS 2019 : pas de lien direct avec la construction de l'académie de Normandie.*